CSE réseau.3

Compte rendu FO du Comité Social et Économique 16 et 17 avril 2025

Retour sur les CSEC des 11 et 12 mars et du 7 avril

-**Situation financière de l'entreprise :** après le coup de rabot supplémentaire de 26 millions d'euros infligé en janvier par le nouveau gouvernement, le déficit passe donc en l'état de 49 à 72 millions d'euros.

-Situation à France Info : les différents incidents (et notamment un débat très maladroit lié à la situation à Gaza) ont conduit à une reprise en main et de nouvelles désignations.

-Concernant l'évolution des canaux TNT (et notamment l'arrivée de •4 sur le canal 4 et de France Info sur le canal 16, des évolutions sont à prévoir. La principale n'a pas été annoncée aux élus…qui ne l'ont appris que quelques jours après, par la presse : l'intention de faire disparaître les numéros des différentes chaînes !

-Une information a été donnée concernant la création d'une « direction de la performance » (avec pour l'instant, une seule personne !). Sa mission : « réfléchir sur comment mieux travailler ensemble pour atteindre les objectifs » !

-Un focus a été effectué sur la politique RSE de France•tv. Un comité de pilotage a été mis en place, et certaines actions ont été identifiées. L'aspect sociétal sera abordé quant à lui au prochain CSE central.

-Autre focus : sur le transfert des équipes légères de la Fabrique vers le Réseau. Les élus déplorent que les passerelles qui étaient promises pour permettre aux salariés d'être mobilisés sur d'autres projets ponctuels à la Fabrique soient difficiles à mettre en œuvre. Ils déplorent aussi que certains matériels soient restés « bloqués » et « dorment » sans pouvoir être utilisés.

-Du côté de l'Outre Mer, l'info essentielle est la solidarité envers les salariés de Mayotte, suite au cyclone Chido. A ce jour, presque tous les CSE ont contribué, pour un total de 83.000€.

-L'IA : lors du CSEC des 11 et 12 mars, alors que la direction effectuait un point, il a été demandé l'ouverture d'une info consultation sur ce sujet sensible de l'introduction de l'IA. Cette demande a été réitérée en CSEC extraordinaire le 7 avril, ce qui a été refusé par la présidente. Les élus vont donc devoir en passer par la justice, et déplorent cette dégradation de la qualité du dialogue social.

-Enfin, **un point « santé »** a été effectué, avec notamment les bilans 2024 des services Social Direct (les assistantes sociales), ACCA (les psychologues du travail) et AXOMOVE (pour la prévention des risques physiques).

Compte rendu Commission nouvelles technologies du 3 avril

La commission nouvelles technologies s'est réunie pour une présentation de la fonctionnalité de transcription dans Imedia, le « Speak to text ». Son but est de pouvoir reproduire un texte issu de clips vidéo (contenant des voix).
Vos élus notent que l'arrivée de cette fonctionnalité sur des outils internes à l'entreprise permettra aux salariés qui utilisent déjà une fonctionnalité similaire de ne plus avoir à passer par des logiciels externes non sécurisés.
FO reste néanmoins vigilant sur l'arrivée de l'IA dans le processus de fabrication et redemande à la direction de communiquer en amont lors de tout projet de déploiement de solutions techniques basées sur l'IA.
Vos élus insistent aussi sur le besoin de formation de qualité en présentiel et déplorent l'utilisation de webinaires (qui sont beaucoup moins efficaces).

---> Retrouvez ci-joint le compte rendu de la commission Nouvelles Technologies du 3/04

Compte-rendu de la Coméco du 24 mars 2025 Présentation du rapport de gestion 2024 et du budget 2025 du Réseau France•3

Dans son rapport, la commission relève un certain volume d'économies réalisées en 2024 par le Réseau, par rapport au budget prévisionnel.

-Sur les dépenses de masse salariale, avec 284 M, celle-ci est en économie de 3,4 M par rapport aux prévisions. Il est ajouté que ce poste devrait augmenter de 7,6 M en 2025, et ce malgré la baisse notable d'ETP.

-Sur les charges « hors personnels », on constate 8,8 M d'économie, et le budget sera raboté de 4,1 M, pour passer à 164 M en 2025. Notons aussi que, comme chaque année, une partie du budget prévu pour solliciter la Fabrique n'a pas été utilisé : en 2024, ce sont ainsi 3 M d'euros de droits de tirage qui n'ont pas été dépensés.

-Sur les investissements, seuls 15.2 M ont été utilisés sur les 21,4 M prévus. Ils devraient être de 18.2 M en 2025.

-Concernant les recettes, elles s'élèvent à 8,2 M en 2024, mais ce sont seulement 7,7 M qui devraient « rentrer dans les caisses ».
La commission pointe également la révision probable de certains « contrats d'objectifs et de moyens » régionaux.

Dans un contexte de restriction budgétaire qui voit, à ce jour, un déficit potentiel prévu pour 2025 de 73 millions d'euros pour l'entreprise, le Réseau (déjà « à l'os ») aura contribué en 2024 à hauteur de 11M à réduire les pertes de FTV.
Le budget du Réseau pour 2025 baisse de 0.1 % pour atteindre 455.6 M. Les ETP qui lui seront attribués seront de 2920 en 2025 (contre 2952.5 en 2024).
La direction a reconnu lors de ce CSE, que cela aurait évidemment des conséquences sur l'emploi des CDD. Ce que dénonce la COMECO dans les conclusions de son rapport.

---> Retrouvez ci-joint le compte rendu de la COMECO du 24 mars

Information/consultation sur le projet de déménagement du BIP de La Roche-sur-Yon

Lors du précèdent CSE, les élus avaient émis des réserves sur le déménagement de ce BIP de la Roche-sur-Yon : en raison de l'absence de WC privatif et de douche. Lors de ce CSE, la direction a expliqué avoir demandé au propriétaire que ces travaux puissent être effectués, mais celui-ci a refusé. Malgré cette problématique soulevée par les élus, les deux salariés de l'actuel BIP souhaitent quand même pouvoir déménager et intégrer ces nouveaux locaux au plus vite.

---> Retrouvez ci-joint la résolution des élus du CSE

Vie du CSE

1/ Prochains voyages organisés par le CSE pour 2026 :

- Les Açores, du 3 au 10 juin
- Malte, du 11 au 19 avril, et 18 au 26 avril
- Canada, en janvier 2026
- Laos, en avril 2026

2/ Compte rendu de la réunion plénière du CI ORTF du 8 avril

-Lors de cette réunion, un point a tout d'abord été effectué sur l'enquête diligentée par le CI ORTF suite au conflit existant entre les propriétaires du centre équestre « la Pastorale » et l'équipe qui avait géré la colonie de l'été dernier.

-Autre sujet d'actualité : la renégociation du bail pour le centre de Cargèse (qui arrive à terme à la fin de cette année).

-Une info a été donnée sur le recrutement à venir d'une directrice générale. Cette organisation était préconisée depuis plusieurs années : restait à la mettre en œuvre, ce qui sera chose faite le mois prochain !

-Enfin, un bilan de la saison hiver/printemps a été présenté : si les séjours dans les centres du patrimoine ont connu un certain tassement, il y a eu une hausse concernant les offres externes. Tout ceci s'est déroulé dans un contexte de stabilisation des équipes (des services séjours comme colos) après une période avec un certain turn-over.

Évolution des audiences régionales et leurs évolutions sur les 3 dernières années

La direction a présenté avec satisfaction l'évolution des audiences de ces dernières années. Pour les cases du matin, les parts d'audience restent à peu près stables depuis 3 ans : entre 2 et 3%. A cette heure, c'est France•2 se taille la part du lion (à l'heure de Télématin), puis BFM (qui se fait rattraper par CNews) et ensuite TF1 (et sa nouvelle matinale).
Le week-end, c'est plus compliqué : on assiste à un recul sur « les nouveaux nomades » mais aussi à un recul sur « Dimanche en politique », dont l'horaire a été avancé (et l'audience divisée par 2).
Au niveau des journaux télévisés, en semaine, à 12h25, on peut noter une érosion de la part d'audience de 2,6 points par rapport à 2022-2023, mais le nombre de téléspectateurs est supérieur à celui des JT régionaux quand ils étaient programmés à midi.
Enfin, en ce qui concerne le 19/20, on est sur des audiences similaires par rapport à 2022-2023, ce qui semble positif dans ce contexte d'érosion de la consommation télé.

Bilan des ateliers « documentalistes » Restitution du bilan des ateliers réalisés en 2024 et début 2025 suite à la CASAR 2023

Le point de départ de ce travail découle de différents retours d'une formation sur le numérique, à la suite de laquelle la mise en pratique s'est vu être quasi inexistante. L'alerte des élus a conduit à la mise en place de ces ateliers pour étudier cette situation.
L'objectif de cette analyse était d'effectuer un état des lieux des pratiques et l'organisation de travail autour du numérique. Puis de recenser des outils et projections sur l'avenir.
Ce bilan met en évidence plusieurs niveaux d'appétence aux nouveaux outils et à leurs évolutions.
Les IA sont vécues comme un concurrent notable aux activités des documentalistes, notamment pour ce qui concerne l'indexation.
L'organisation du travail et la reconnaissance des compétences des documentalistes ne sont pas facilitées du fait de l'existence de différentes pratiques dans les différentes rédactions.
Devant les inquiétudes des documentalistes, le CSE rappelle qu'il faudrait « passer à la vitesse supérieure », en s'interrogeant sur la pauvreté de ce bilan (notamment par rapport aux suites à donner à celui-ci) : manque d'informations sur les résultats du sondage, manque de propositions, manque de perspectives…
Concernant les recommandations, la question des moyens se pose.
La probable mise en œuvre d'un nouvel outil d'indexation sans que le CSE soit info/consult interroge sur le sérieux de la démarche, d'autant plus que la profession est en état de stress, et que le sentiment d'être laissé de côté est très présent.
La direction dit reconnaître qu'il faut revenir avec une copie plus complète, tout en rappelant que ce bilan constitue une état des lieux et non pas une projection sur l'avenir des pratiques.

Compte-rendu de la commission emploi-formation du 26 mars - Bilan de l'emploi au 31/12/2024

2024 est une année durant laquelle une progression a été constatée (du fait de Tempo, des JO…)
Il n'en sera pas de même cette année, mais cela n'apparaît pas dans ce bilan 2024 (qui est la situation au 31 décembre dernier).

Les chiffres principaux :
Au niveau de l'emploi permanent, nous comptons 2703 salariés : nous avons donc retrouvé le chiffre de fin 2021.

En 2024, le Réseau a comptabilisé 75 départs et 95 recrutements.

Si, depuis l'an dernier, le nombre de PTA a augmenté, il a diminué en revanche dans le Grand Est et en Normandie. Dans le Grand Est, on est à -5 sur un an et à -32 par rapport à décembre 2018.
Idem chez les journalistes : si, globalement, les effectifs progressent, ils baissent en Centre Val de Loire, dans les Hauts de France, en Normandie, et en Nouvelle Aquitaine.

Globalement, depuis la fin 2018 et la RCC, le Réseau a perdu 179 postes permanents de PTA et 31 postes permanents de journalistes.

Par services, les élus constatent ceci :

- Communication/ Marketing : + 0,5 ETP en 2024, et + 2,1 depuis 2019
- Gestion d'entreprise : - 6,7 ETP en 2024, et - 18,7 depuis 2019
- IMG : - 0,2 ETP en 2024, et - 17,5 depuis 2019
- Production Fabrication Technologies : + 30,6 ETP en 2024, et - 121,3 depuis 2019
- Programmes : + 9,7 ETP en 2024, et + 9,8 depuis 2019
- Emplois artistiques : - 2,6 ETP en 2024, et - 6,4 depuis 2019
- Journalistes (filière reportage) : - 2,6 ETP en 2024, et - 6,4 depuis 2019
- Journalistes (filière édition) : + 10 ETP en 2024, et + 10,1 depuis 2019
- Journalistes (filière encadrement) : + 4,6 ETP en 2024, et - 10,94 depuis 2019

Concernant l'évolution des recours aux CDD :
Chez les PTA, on est à - 15 ETP en 2024, mais + 29 depuis 2018 (dont + 13 pour les alternants)
Chez les journalistes, on est à - 6,2 ETP en 2024, mais + 45,5 depuis 2018 (dont + 6,3 pour les alternants).

Quant au recours aux heures supplémentaires, celles-ci sont en hausse constante depuis 2020.

Enfin, concernant la Fabrique, il est toujours compliqué de pouvoir effectuer un suivi précis. Une partie des postes rattachés au Réseau est transférée au Siège lors de nouveaux recrutements, mais une partie est gelée à cette occasion, et nous n'arrivons pas à savoir combien.

Retrouvez tout le détail, dans le compte rendu de la commission, en cliquant ICI 👈

Point sur le plan de charge 2025 / 2024 de la post-production

Le plan de charge 2024 a été saturé avec 19.000 jours d'activité. 737 jours ont été externalisés
Pour 2025, un appel d'offres a été passé par rapport à 6000 jours de tournage.
La direction nous précise que c'est une politique de baisse de l'externalisation qui est privilégiée.
Le recours à l'intermittence pour soutenir ce plan de charge est important et nécessaire.
Nous constatons une baisse des commandes ce qui entraîne une baisse de l'activité.
En fait, c'est la « direction de la commande client » qui est le baromètre.
S'il y a une baisse de commande, il y a une baisse d'activité et une baisse de l'emploi.
Notre organisation syndicale restera vigilante sur ce sujet.

Prochain CSE du Réseau prévu les 21 et 22 mai

Vos élus CSE • réseau : Titulaires : Grégory HEN - Laurence ROMET - Emeline DROXLER - Bruno DEMANGE - Claude FALLAS - Teddy CARUEL • **Suppléants:** Thierry COLIN - Hervé MORIN - Christophe AMOURIAUX - Sabrina MARTIN - François ORMAIN- Amélie DOUAY • **Représentant Syndical :** Guy MARLIER